

COMPTE RENDU DU 05 MARS 2010

Présents : MM Luc BARBIER, Marc BARBIER, Claude CLERGET, Claude COMTE, Alain DIETRE, Patrice GUELLE, Gilbert JACQUOT, Sylvie LEROY, Jean-Claude THABARD, Thierry VINCENT.

Excusé : M Julio SALVADO.

Secrétaire de séance : M Thierry VINCENT.

VALIDATION CONSULTATIONS POUR AMENAGEMENT DE LA PLACE

(Votants 10 – pour 10)

A la suite de la consultation des offres pour la restructuration d'un bâtiment et à l'aménagement d'une place, les conseillers retiennent les entreprises suivantes :

Lot 1 Maçonnerie	Entreprise ORTELLI Dole	56 284.52 €
Lot 2 charpente couverture	LES COMPAGNONS DU BATIMENT Dole	9 170.86 €
Lot 3 Zinguerie	LES COMPAGNONS DU BATIMENT Dole	1 080.58 €
Lot 04 Menuiserie bois	MENUISERIE DOUGNIER Dole	2 772.00 €
Lot 05 Aménagements extérieurs	Entreprise MARECHAL TP Peseux	3 982.40 €
TOTAL HT		73 290.36 €

PLAFOND A LA FRANCAISE DU BATIMENT A DEMOLIR

Sortie de Mme LEROY pour cette délibération.

(Votants 09 – Abstention 01, pour 08)

Les conseillers décident de vendre le plafond à la française du bâtiment pour un montant de 500 €.

OUVERTURE CREDITS INVESTISSEMENT

(Votants 10 – pour 10)

Afin de régler certaines factures avant le vote du budget, les conseillers décident d'ouvrir les crédits d'investissement suivants :

Article 2117 (bois et forêts)	800 €
Article 2188 (autres immobilisations corporelles)	500 €

PARTICIPATION SIAER

(Votants 10 – pour 10)

Les conseillers décident que la contribution d'un montant de 965.87 € sera recouvrée directement par une imposition au profit du syndicat et non inscrite au budget de la commune.

INDEMNITE DE CONSEIL DU RECEVEUR

(Votants 10 – Abstention 01 pour 09)

Les conseillers décident d'allouer au receveur l'indemnité maximale autorisée.

COMPTE RENDU DU 05 MARS 2010

LOCATION LOGEMENT 2 IMPASSE DE LA GRANDE VIGNE

(Sortie de M Marc BARBIER pour cette décision)

Le conseil décide de louer l'appartement situé au 2 Impasse de la Grande Vigne à Mme Cécilia BARBIER.

ABONNEMENT BULLETIN DE LA MAISON DU PATRIMONE

(Votants 10 – pour 10)

Le conseil décide de s'abonner au bulletin "trame de vies" de l'association "la maison du patrimoine" d'Orchamps pour un montant annuel de 50 €.

QUESTIONS DIVERSES

- Le conseil municipal décide du renouvellement de l'adhésion au CAUE pour un montant annuel de 30 €.
- Le maire informe les conseillers que la régularisation des charges du logement "mairie" s'élèvent à 36 € pour l'année 2009
- Les conseillers décident du tour de garde du bureau de vote pour les élections régionales.
- Le maire informe le conseil que la fête intercommunale de NOJEUX se déroulera à Offlanges le 04 juillet 2010.
- Le prochain conseil municipal est prévu le 26 mars 2010 pour le vote du budget.

L'ordre du jour est terminé, le maire lève la séance à 21h45.